



Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Cité Administrative
74040 ANNECY CEDEX
Tel : 04.50.88.41.40-Fax: 04.50.88.40.03-Mel : ddcs@haute-savoie.gouv.fr
Site : <http://www.haute-savoie.gouv.fr>

Affaire suivie par Alexandra VERRARD
Affaire suivie par Marie-Thérèse MEYNARDI
tel : 04.50.88.41.37(SV) / 04.50.88.45.71(CL)

CLASSES ET SEJOURS DE HAUTE-MAURIENNE

Villa Jeanne d'Arc

73590 LA GIETTAZ

Récépissé de déclaration n° 740631008 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : **LA REINE DES PRES**

Exploitant

IDENTITÉ : CLASSES ET SEJOURS DE HAUTE-MAURIENNE

Implantation

51, CHEMIN DE LA FIOLAZ 74390 CHATEL
Tél : 0450732191

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 95

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 10 juin 2003

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4

Date dernière visite commission sécurité : 21/12/2017

Date arrêté municipal d'ouverture : 28/12/2017

Remarques éventuelles : capacité d'hébergement 95 : 86 mineurs et 9 adultes

Fait le 9 février 2018 à Annecy

*Pour le directeur départemental,
Le chef de pôle,*

Fabien BASSET

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.